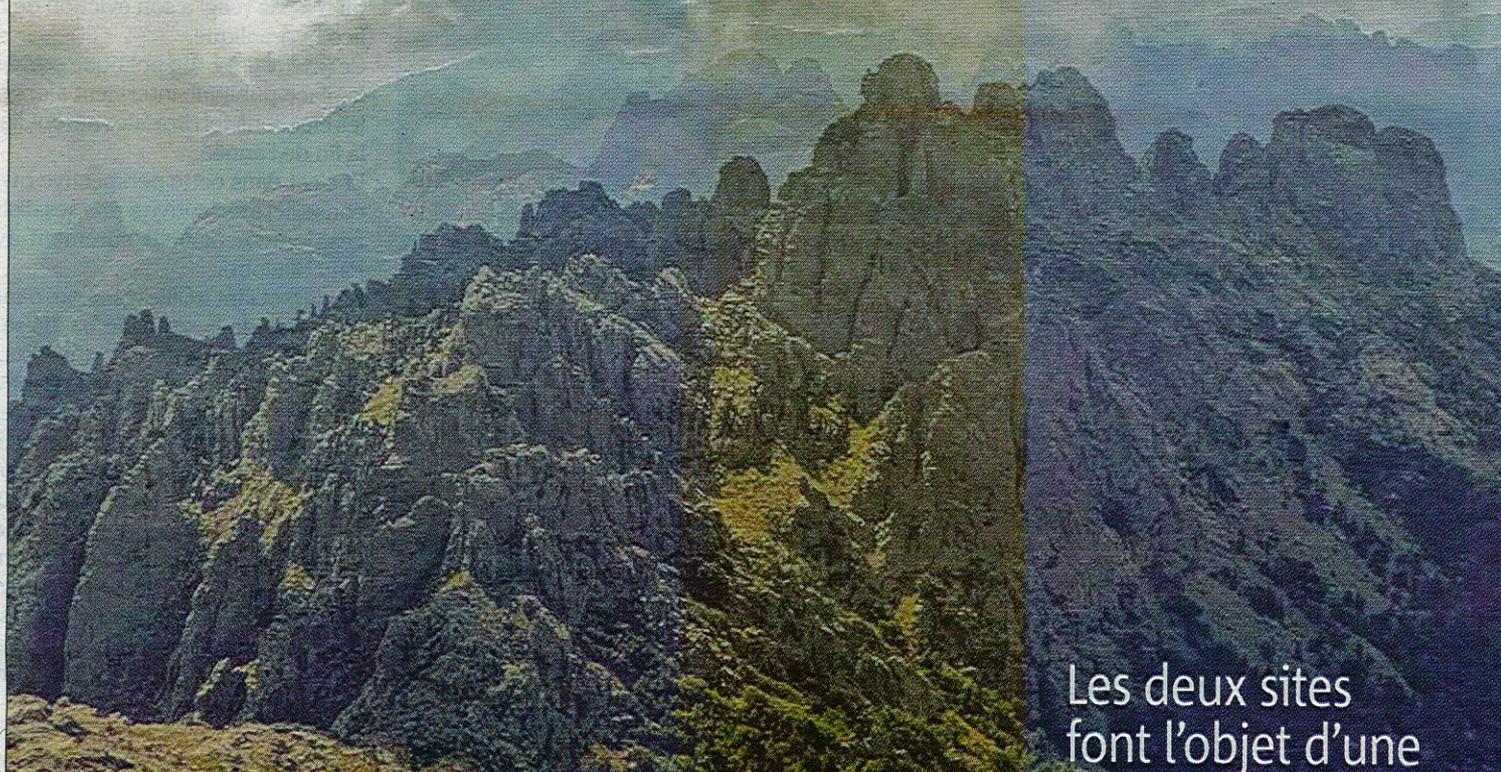


Bavella et la Solenzara à la pointe de l'Europe



Les deux sites
font l'objet d'une

Les aiguilles de Bavella et La Solenzara les enjeux d'une gestion durable

Concilier développement du territoire et préservation des intérêts écologiques : les communautés de communes de l'Alta Rocca et de la Côte des Nacres planchent sur les documents d'objectifs Natura 2000

Is sont les emblèmes de nos montagnes et de nos forêts, indissociables de l'identité de cette île. Et pourtant, leur survie et leur équilibre sont plus que jamais menacés. Pour ne citer qu'eux... Le mouflon, si discret et toujours vulnérable, soumis à des milieux souvent hostiles (braconnage, circulation...). L'impressionnant Gypaète barbu, le plus grand rapace de Corse (à peine 10 couples encore recensés à ce jour sur l'île). Mais aussi les majestueux pins laricciu et leurs spécimens pluricentennaires, habitats indispensables à l'écosystème. Sans oublier la truite corse, soumise à une pression anthropique de plus en plus forte... Une faune et une flore fragile que l'on retrouve notamment sur les sites classés du massif de Bavella et de la rivière la Solenzara en Corse-du-Sud. Un patrimoine environnemental inestimable qui subit année après année une importante pression touristique et qui n'échappe pas non plus aux aléas naturels (feux de forêts, etc.). Avec les conséquences que cela implique.

Une démarche de territoire concertée

Les communautés de communes de l'Alta Rocca et de la Côte des Nacres sont conscientes des enjeux et ont engagé une vaste démarche de gestion de



Les Aiguilles de Bavella et La Solenzara : ces sites naturels remarquables et fragiles font aujourd'hui l'objet d'une large concertation au sein d'un comité de pilotage animé par la communauté de communes de l'Alta Rocca dans le cadre du dispositif Natura 2000.

(Photos Alain Pistori et DR)

ces sites remarquables, en mobilisant les différents outils mis à leur disposition en matière de préservation.

« Par-delà les différents dispositifs mis en œuvre pour préserver ce territoire que sont les plans de gestion, la labellisation « site classé », le Parc naturel régional de Corse, nous avons eu la possibilité de nous doter de l'outil de gestion Natura 2000, destiné à préserver les habitats et les espèces reconnus comme rares à l'échelle de l'Europe », précise Pierre Marcellesi, président de la commu-

nauté de communes de l'Alta Rocca. L'intercommunalité élabore actuellement dans ce cadre, une feuille de route qui fixera les objectifs futurs de gestion concernant précisément la zone spéciale de conservation rivière de la Solenzara et la zone de protection spéciale Aiguilles de Bavella (N.D.L.R. : zones créées par arrêté ministériel en 2008).

Le comité de pilotage (Copil), présidé conjointement par les maires de Quenza et de Sari-Solenzara, en charge

de la rédaction de ces deux documents d'objectifs, s'est réuni récemment à Levie pour décliner de manière effective un certain nombre d'actions qui seront mises en place sur le territoire. « Natura 2000 reste une thématique transversale très opportune, qui permet de rassembler techniciens et élus de diverses communes, pour œuvrer au développement et à la préservation d'un même territoire », s'est réjoui le président de la communauté de communes de l'Alta Rocca. Le sous-préfet de Sartène, Jean Salomon, également présent, s'est félicité de l'avancement de ces démarches Natura 2000 initiées sur le territoire. Elles résultent d'un véritable travail de concertation entre les élus, les acteurs de terrain et les services compétents (Dreal, DDTM, ONF, PNRC, OEC, fédération de la pêche et de la chasse, conservatoire botanique, conservatoire des espaces naturels de Corse, etc.) unis autour d'un enjeu commun : concilier le développement du territoire, la conservation des équilibres biologiques et la préservation de l'intérêt écologique.

Du diagnostic à la mise en œuvre

« La mission du comité de pilotage sera d'élaborer un diagnostic du territoire

enfin mettre en œuvre des mesures concrètes sur le terrain », détaille Véronique Sanges, agent de développement de la communauté de communes de l'Alta Rocca. Préserver les habitats et les espèces, maîtriser les risques incendie, soutenir le pastoralisme, favoriser le développement des mouflons et des cerfs... tout en préservant les activités qui animent le territoire. Il faudra trouver la juste équation pour préserver les équilibres. Un challenge qui s'inscrit dans le prolongement des missions déjà engagées par la communauté de communes de l'Alta Rocca. En effet, plusieurs actions ont été mises en œuvre depuis 2012, notamment pour la gestion du plateau du Cuscionu, pour lequel un document d'objectifs a également été rédigé. Une étude de faisabilité sur la possibilité de créer une aire naturelle protégée sur ce plateau et sur le massif de l'Incudine est d'ailleurs en cours de réalisation. Ces deux projets de développement durable démontrent un engagement fort pris en faveur du patrimoine naturel remarquable, mais aussi et surtout au service de ses habitants, qui y sont très attachés.

NADIA AMAR
namar@nicematin.fr

Savoir + : Pour plus d'informations...

